





CERTIFICAT DE FORMATION À LA GESTION ASSOCIATIVE (18-30 ANS)



ORGANISATEUR(S) : ESPACE ASSOCIATIF QUIMPER CORNOUAILLE / RÉSEAU D'ÉCHANGES ET DE SERVICES AUX ASSOCIATIONS DU PAYS DE MORLAIX

THÈME : FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION, GESTION DE PROJET

 Perfectionnement  Gratuit  5 jours - 30h  Présentielle

Stagiaires bénévoles : gratuit - Salariés : prise en charge au cas par cas avec les organismes de formation

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout membre d'une association

Toute personne âgée de 18 à 30 ans engagée (ou désirant s'engager) dans la vie associative. Il n'y a pas de niveau pré requis pour participer à cette formation. Votre association ou l'association qui vous parraine doit être adhérente à l'une des 2 structures organisatrices (Espace Associatif ou RESAM).

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Ce CFGA (Certificat de Formation à la Gestion Associative) encourage l'engagement bénévole des jeunes souhaitant développer des compétences pour assumer des responsabilités de gestion administrative, financière et humaine dans une association.

Objectifs

Acquérir une culture générale sur la spécificité du fait associatif, son évolution et son environnement.

Acquérir des connaissances pour prendre des responsabilités, conduire et développer un projet associatif

Évaluation de la formation : bilan à chaud, suivi dans le cadre de la réalisation du stage pratique et de la validation du certificat.

Contenu

Module 1 : Les principes fondamentaux de la loi de 1901

Module 2 : Le monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics

Module 3 : Compétence en matière d'organisation et de gouvernance : être capable de participer aux organes statutaires d'une association.

Module 4 : Compétence en matière de finances associatives : être capable de maîtriser les principes de base d'une gestion financière associative transparente et savoir mobiliser des ressources financières.

Module 5 : Compétence en matière de ressources humaines associatives : être capable de prendre en compte la spécificité des différents acteurs intervenant dans les associations et de favoriser la participation des bénévoles.

Module 6 : Compétence en matière de gestion de projet associatif : être capable de traduire un projet associatif en un projet d'activité ou en événement.

Mise en pratique

La formation pratique est effectuée avec le tutorat d'un.e de ses dirigeant.e.s ou d'un autre bénévole régulier, ayant une expérience confirmée du fonctionnement de l'association. Elle fait l'objet d'une appréciation du/de la

CERTIFICAT DE FORMATION À LA GESTION ASSOCIATIVE (18-30 ANS)

tuteur·ice pédagogique.

Le·la tuteur·ice doit encadrer, soutenir et faciliter l'expérience pratique du·de la candidat·e à la formation.

DATE(S) DE LA FORMATION

24 juin 2024

13h30 - 18h00

25 juin 2024

9h00-12h30 / 14h00-18h00

26 juin 2024

9h00-12h30 / 14h00-18h00

27 juin 2024

9h00-12h30 / 14h00-18h00

28 juin 2024

9h00 - 12h00

LIEU DE LA FORMATION

Lieu à venir

29 Finistère

POUR S'INSCRIRE

02 98 63 71 91

formation@resam.net

STRUCTURE FORMATRICE

Réseau d'Échanges et de Services aux Associations du pays de Morlaix

Voir la présentation de cette structure